

CQPM 007 – Opérateur-trice Matériaux Composites Haute Performance

Formation continue

Durée

399h de formation +840h de stage

Que faire après la formation?

Poursuite d'études :

- Bac Pro Plastiques et composites

Types d'emplois visés :

- Opérateur matériaux composites
- Drapeur
- Mouleur
- Stratificateur

Support

fascicule

Coût

350 € HT/jour + coût matière + 530 €

HT forfait de certification

Domaines de formation

Chaudronnerie-Usinage

RNCP

36310

Prérequis

Aucun

L'opérateur matériaux composites hautes performances réalise des pièces de dimensions variables utilisant les techniques de moulage par stratification de tissus pré imprégnés, par stratification de tissus secs avec imprégnation de résine, et par injection ou infusion de résines (matériaux composites hautes performances de type fibre de verre, de carbone, aramide, résines spéciales...).

Il assure la fabrication de pièces en matériaux composites à partir de moule ou outillage et réalise dans ou sur ceux-ci des pièces simples ou complexes (monolithique ou sandwich) en stratification ou drapage ou injection ou infusion ou par collage. Il réalise également des opérations de réparation de pièces ou d'ensembles en matériaux composites de structure monolithique ou sandwich en utilisant éventuellement des outillages et des moyens de polymérisation spécifiques.

Il assure la traçabilité à toutes les étapes de la fabrication.

Il est garant de la protection des pièces produites sur son poste de travail, en vue de leur stockage et/ou de leur transport.

Il est associé au tri et à l'évacuation des déchets et à la maîtrise de l'énergie dans le respect de l'environnement et des process définis par l'entreprise.

Il réalise les opérations de maintenance préventive de premier niveau sur les machines qu'il utilise selon les procédures et consignes de sa hiérarchie.

Objectifs

- Réaliser ou la réparer une pièce en matériaux composites hautes performances simple, critique et ou vitale
- Finir une pièce en matériaux composites hautes performances
- Suivre son activité et la communication avec son environnement de travail

Programme détaillé

RNCP36310BC01

La réalisation d'une pièce en matériaux composites

- 1) Préparer les éléments nécessaires à la fabrication de matériaux composites
- 2) Réaliser les opérations de stratification ou de drapage ou d'injection
- 3) Procéder aux opérations de polymérisation

RNCP36310BC02

La finition d'une pièce en matériaux composites

- 4) Démouler la pièce
- 5) Assurer les finitions et le contrôle de la pièce

RNCP36310BC03

Le suivi de son activité et la communication avec son environnement de travail pour l'opérateur en matériaux composites

- 6) Rendre-compte de son activité

Moyens pédagogiques

Plateaux pédagogiques adaptés aux exigences de la formation, tels que:

- Des ateliers dédiés aux différentes spécialités métier (Usinage, Chaudronnerie, Maintenance, Électricité, Automatismes...)
- Des salles informatiques dédiés aux outils numériques ou aux progiciels
- Des salles de cours standard ou numérique dédiés à l'enseignement général
- Des laboratoires de sciences physiques et chimie...

CQPM 007 – Opérateur-trice Matériaux Composites Haute Performance

Formation continue

Modalités de suivi et d'évaluations

Les compétences professionnelles mentionnées dans le référentiel du CQPM sont évaluées par la commission d'évaluation à l'aide des critères avec niveau d'exigence et selon les conditions d'évaluation définies dans le référentiel d'évaluation. Chaque référentiel de CQPM peut prévoir plusieurs modalités alternatives ou cumulatives d'évaluation pour chacune des compétences professionnelles à évaluer.

L'évaluation en situation professionnelle réelle : elle s'effectue dans le cadre d'activités professionnelles réalisées en entreprise ou en centre de formation habilité. Celle-ci s'appuie sur :

1. Une observation en situation de travail
2. Des questionnements avec apport d'éléments de preuve sur les activités professionnelles réalisées en entreprise par le candidat –
3. Et/ou présentation des projets ou activités réalisés en milieu professionnel : le candidat transmet un rapport à l'UIMM territoriale centre de certification, dans les délais et conditions préalablement fixés, afin de montrer que les compétences professionnelles à évaluer ont bien été mises en œuvre en entreprise à l'occasion d'un ou plusieurs projets ou activités. La présentation de ces projets ou activités devant une commission d'évaluation permettra au candidat de démontrer que les exigences du référentiel de certification sont satisfaites.
- 4/ L'entreprise donne un avis au regard du référentiel d'activités.

Conditions d'accueil et d'accès des publics en situation de Handicap

Veuillez consulter notre [démarche handicap](#)

Une question ? Besoin d'un accompagnement ?

Nos conseillers sont là pour vous guider :

Email : contact@aforp.fr

Dernière mise à jour : 07/07/2025